ZOOM

LE CEP CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

ACCÉLERER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À la fois consommatrices, productrices d'énergies, aménageuses et incitatrices,
les collectivités sont au cœur de la transition énergétique.

Le service CEP | Conseil en énergie partagé du SIGERLy accompagne les collectivités dans toutes les démarches de maîtrise de leurs dépenses et de **réduction de leurs consommations énergétiques**. Il se tient également à leur disposition pour **déployer des projets d'énergies renouvelables**.

NOTRE MISSION

Guider les communes, les aider à réussir **leur transition écologique** et **agir** concrètement :

- maîtrise de leurs dépenses énergétiques ;
- amélioration de la performance énergétique de leurs bâtiments communaux pour avoir des équipements publics « durables » ;
- réponse aux objectifs de réduction des consommations énergétiques imposés par le dispositif Éco Énergie Tertiaire (décret tertiaire) fixé par la loi Élan.

AGIR DANS UN CONTEXTE EXIGEANT
UNE OFFRE A LA CARTE
LES ATOUTS DU SIGERLy

#AGIR DANS UN CONTEXTE EXIGEANT

Décret tertiaire, RE 2020, SDIE, autant de thématiques sur lesquelles le SIGERLy peut son apporter sa connaissance et son expertise aux communes de son territoire.

Avec l'instauration du **décret tertiaire,** les collectivités sont soumises à des obligations de réduction de consommation énergétique de leurs bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² :

- 40 % d'économies d'ici 2030,
- 50 % d'ici 2040,
- 60 % d'ici 2050.

Nombre d'entre elles vont ainsi devoir engager d'**importants travaux de rénovation énergétique** mais aussi d'être en capacité de mesurer les **diminutions de consommation énergétique de leurs bâtiments.**

Dans ce contexte, l'**élaboration d'un SDIE** (Schéma directeur immobilier d'investissement) peut s'avérer judicieuse.

En effet, cet outil permet de définir les orientations de la politique patrimoniale d'une commune et de programmer les opérations à mener en vue d'une meilleure maîtrise énergétique.

Une autre règlementation impacte le futur bâti tertiaire des communes : **la RE 2020.**

Cette dernière impose la **prise en compte de l'impact carbone sur l'ensemble du cycle de vie d'un bâtiment,** construction et démolition comprises.

La **rénovation énergétique BBC de l'école maternelle** (562 m²) a permis à Couzon-au-Mont-d'Or de **réduire de 38%** les consommations de gaz.

Travaux réalisés

Coût global de la rénovation
410 240 € HT (580 € HT /m²)

- Isolation thermique par l'extérieur
- Installation d'éclairage LED
- Ventilation double flux
- Changement des menuiseries
- Installation de brise-soleils

La **rénovation énergétique BBC de l'école maternelle des Bonnières** + 2 logements attenants (1 332 m²) a permis à Communay de **diviser par 2** les consommations de chauffage la première année.

Travaux réalisés

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation de la toiture-terrasse et des combles
- Remplacement des chaudières et pose de têtes thermostatiques sur les radiateurs
- Ventilation double flux
- Installation d'éclairage LED
- Installation de brise-soleils

Plan de financement

Coût global de la rénovation
792 000 € HT (595 € HT /m²)

- prêt de la Banque des territoires à taux 0% (42%)
- Aide européenne - FEDER (26%)
- Aide de l'Etat - DETR (19%)
- Aide de la Région (7%)
- CEE - 5,1 GWh cumac validés (5%)
- Réserve parlementaire sénateur (1%)

12 agents mobilisés aux côtés des communes

#LE CEP, UN SERVICE D'AIDE À LA CARTE

- 3 BOUQUETS DE PRESTATIONS AU CHOIX -

Ce dispositif d'accompagnement est porté par des conseillers en énergie partagés. Les communes peuvent adhérer à un, deux ou trois bouquets de prestations, selon leurs besoins. Les bouquets 1 et 2 sont facturés en fonction du nombre d'habitants de la commune et le bouquet 3 est facturé en coût réel.

60 communes adhérentes au CEP

4 ans
Durée unique de convention entre les communes et le SIGERLy

BOUQUET 1
SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le SIGERLy prend en charge, le **suivi énergétique du patrimoine bâti communal** :

- inventaire patrimonial,
- intégration d'un historique de facturation dans le logiciel de suivi des consommations énergétiques,
- suivi des consommations,
- bilan de consommation annuel,
- conseil et préconisations,
- décret tertiaire : appui pour la détermination des bâtiments assujettis et déclarations sur la plateforme OPERAT de l'ADEME,
- bilan des actions de maîtrise de l'énergie.

BOUQUET 2
EXPLOITATION DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le syndicat est présent à toutes les étapes :

- de **la mise en place (ou du renouvellement) des contrats d'exploitation** des installations de chauffage, de climatisation, de ventilation (rédaction du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres),
- au **suivi de contrats d'exploitation avec intéressement** aux économies d'énergie (suivi mensuel des consommations d'énergie, calcul de l'intéressement aux économies d'énergie, contrôle des prestations…).

+ de 2 000 bâtiments suivis énergétiquement représentant 1,1 million de m²

BOUQUET 3
VALORISATION DES CEE CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le SIGERLy valorise pour le compte des communes les **travaux d'efficacité énergétique éligibles** entrepris sur les bâtiments communaux et l'éclairage public, ce qui permet un financement partiel des travaux :

- maîtrise de la réglementation,
- montage des dossiers,
- dépôt au pôle national des CEE,
- vente aux Obligés ou intermédiaires.

Le syndicat reverse intégralement la valorisation financière aux communes.

PRESTATIONS TECHNIQUES

- Thermographie, mesures de température et de la qualité de l'air.

AIDE À LA RÉALISATION D'UN SDIE

- Schéma directeur immobilier énergétique.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS DURABLES

Le SIGERLy **guide les collectivités dans leurs projets de rénovation globale ou partielle** (chaufferies…) de leur patrimoine bâti (écoles, gymnases, salles des fêtes, mairies…), ainsi que dans leurs projets de construction neuve :

- **études** et **diagnostics techniques** (faisabilité de contrats de performance énergétique, diagnostics thermiques, simulations thermiques dynamiques pour le confort d'été…),
- **recherche** de **financements**,
- **conseils** et **préconisations** techniques.

ACCOMPAGNEMENT DANS UNE DEMARCHE TERRITORIALE

- Pour les communes hors métropole de Lyon.

LES ATOUTS DU SIGERLy

En adhérant au CEP, les communes bénéficient d'une expertise technique, d'un accompagnement de proximité et de ses **compétences relatives au domaine de l'énergie.**

- Un **accompagnement personnalisé** avec un conseiller énergie par commune.
- Une **expertise adaptée** à chaque projet.
- Une capacité de **mutualisation** aussi bien technique qu'administrative.
- Des **services à la carte** : l'adhésion au CEP s'adapte aux besoins de la commune.
- Un **réseau actif** avec des retours d'expérience et le partage de connaissances.
- Une **connaissance du patrimoine communal** ainsi que des acteurs et partenaires financiers.
- **Objectivité et neutralité** par rapport au choix constructif du bâtiment (matériaux,isolants...) et des systèmes (équipements de chauffage, ventilation...).
- Un **garant de la qualité** des travaux et une **vigilance** à chaque étape vis-à-vis des procédures (loi MOP) et de la réglementation.
- La **recherche de financements & subventions** avec vérification du respect des critères d'éligibilité.

← **Scannez** & découvrez la carte des **référents CEP**

POUR ALLER PLUS LOIN

Le SIGERLy s'appuie sur :

> Le **projet européen BAPAURA** : financements pour aider à créer des outils en vue d'améliorer l'accompagnement des communes dans leurs projets de réhabilitation énergétique de leurs bâtiments.

> Le **programme ACTEE** de la FNCCR : financements pour des études, petits équipements et maîtrise d'oeuvre. Objectif : massifier les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

SIGERLy

Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise

28 rue de la Baïsse - 69627 Villeurbanne cedex
04 78 84 98 27 / info@sigerly.fr / www.sigerly.fr

Maîtrise des énergies
contact.cep@sigerly.fr
T. 04 78 84 38 41

@SIGERLy_
company/sigerly/
SIGERLy Syndicat d'énergies